

Arrêté du ministre de la jeunesse et des sports n° 2306-18 du 28 chaoual 1439 (12 juillet 2018) modifiant l'arrêté du ministre de la jeunesse et des sports n° 1-18 du 14 rabii II 1439 (2 janvier 2018) portant nomination des membres de la commission nationale du sport de haut niveau.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,

Vu l'arrêté du ministre de la jeunesse et des sports n° 1-18 du 14 rabii II 1439 (2 janvier 2018) portant nomination des membres de la commission nationale du sport de haut niveau,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Les dispositions de l'article premier de l'arrêté susvisé n° 1-18 du 14 rabii II 1439 (2 janvier 2018) sont modifiées ainsi qu'il suit :

« Article premier. – Les membres de
« comme suit :

« 1- :

- « ;
« ;
« 2- ;
« – ;
« – M. Mohamed de l'emploi ;
« – M. Hicham NAJMI, représentant le ministre chargé
« de la santé ;
« – M. Abdellatif ;
« – ;
« – M^{me} Faiza professionnelle ;
« – M. Mohamed BOUZAFFOUR, représentant le
« ministre chargé de l'économie et des finances ;
« – M. Akram ;

(La suite sans modification.)

ART. 2. – Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 28 chaoual 1439 (12 juillet 2018).

RACHID TALBI ALAMI.